



Informations fournies conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 30 mars 2023, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne, a l'honneur de communiquer, conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des informations concernant l'objet spatial AgriSat-1 et demande que ledit satellite soit inscrit au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (voir annexe)¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 3 avril 2023.



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par l'Afrique du Sud*

ZA-008 (AgriSat-1)

Nom de l'État ou des États de lancement	Afrique du Sud et États-Unis d'Amérique
Indicatif approprié ou numéro d'immatriculation de l'objet spatial	AgriSat-1
Nom de l'objet spatial	ZA-008
Date et territoire ou lieu de lancement	3 janvier 2023
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	Heure locale du nœud descendant 09 h 30 mn avec une période nodale de 95,17 minutes
Inclinaison d'orbite	97,492 degrés
Apogée	527,478 ± 25 kilomètres
Périgée	522,934 ± 25 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Observation de la Terre pour une application en agriculture commerciale
Charge utile de l'objet spatial	Caméras optiques
Lanceur	Falcon 9
Date de désintégration/reentrée dans l'atmosphère/désorbitation	3 janvier 2023 ± 5 ans
Propriétaire et exploitant de l'objet spatial	Dragonfly Aerospace Pty (Ltd.) est le propriétaire et l'exploitant au moment du lancement.
Récupération et démantèlement	L'analyse actuelle montre que le satellite se désorbitera dans les 25 ans suivant son lancement, sous l'effet de la traînée.

* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.